

AVENIRS

LA LETTRE DE LA DIRECTION DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE // N° 23 // PRINTEMPS 2012

EPIDE

Service citoyen

15 centres peuvent accueillir
166 mineurs de 16 à 18 ans. **p. 2**

NOMINATION

Passation de pouvoirs

Christiane TAUBIRA, garde des
Sceaux, ministre de la Justice. **p. 3**

PSN 3

Les orientations 2012-2014 de la DPJJ

Jean-Louis DAUMAS présente
le 3^e projet stratégique national. **p. 3**

TROPHÉE

Des cinés, la vie !

Les mineurs récompensent
un court métrage. **p. 3**

POINTS DE VUE

La cuisine, vecteur d'insertion

Catherine CAMBOULIVES,
responsable d'unité éducative.
Gilles ETÉOCLE, chef de La Poularde
à Montrond-les-Bains. **p. 6**

PORTRAIT

Plaidoirie en mode mineurs

Maryline PARMAKSIZIAN,
avocate. **p. 8**



www.justice.gouv.fr

LE PLACEMENT EN FAMILLES D'ACCUEIL

Bienvenue chez nous



Les familles d'accueil sont l'un
des dispositifs que la Protection
judiciaire de la Jeunesse
propose aux magistrats pour
le placement de mineurs
ayant commis des actes
de délinquance. Dans un cadre
autre que collectif, ils vivent le
quotidien de ceux à qui ils sont
confiés, tout en poursuivant
leur scolarité ou leur formation.
Suite pages 4 et 5

À NOTER

DU 18 AU 26 MAI

Rêves de gosse

L'association de pilotes Les Chevaliers du ciel permet à des enfants malades ou souffrant d'un handicap, accompagnés de mineurs sous mandat judiciaire, qui les prennent "sous leur aile", d'effectuer un baptême de l'air en monomoteur. Ce tour de France aérien est parti d'Agen le 18 mai, a fait étape à Saucats Léognan le 19, Poitiers le 20, Rennes le 21, Soissons le 22, Le Bourget le 23, Lunéville le 24, Chambéry le 25 et s'est posé à Perpignan le 26. Depuis 2005, un avion aux couleurs du ministère de la Justice et de la Mutuelle de la Justice, piloté par un responsable d'unité éducative et un magistrat, fait partie du voyage.

DU 21 AU 26 MAI

Le Michelet a 40 ans



Organisée cette année par la direction inter-régionale du Grand-Nord, cette manifestation sportive nationale a réuni près de 300 adolescents. 9 délégations de l'Hexagone et 1 de Belgique ont soufflé les 40 bougies de la manifestation dans le Pas-de-Calais. Football, natation, escalade, basket, athlétisme, cross, les traditionnelles épreuves du Challenge s'inscrivent dans une démarche éducative qui va au-delà de la pure compétition. Son principal objectif : favoriser l'insertion des jeunes en difficulté à travers la pratique sportive. ■

SERVICE CITOYEN

166 mineurs accueillis en Epide

JEAN-LOUIS DAUMAS, directeur de la Protection judiciaire de la Jeunesse (PJJ), et Charles de Batz de Trenquelléon, directeur général de l'Établissement public d'insertion de la Défense (Epide), ont signé, le 9 février à Margny-lès-Compiègne dans l'Oise, un protocole permettant l'accueil en simultané de 166 "volontaires juniors" de 16 à 18 ans en contrat de service dans 15 des 20 centres existant en France. Les centres de l'EPIDE, ouverts en France en août 2005 et placés sous la tutelle des ministères de la Défense, de l'Emploi et de la Ville, n'accueillaient jusqu'à présent que des jeunes de 18 à 25 ans rencontrant d'importantes difficultés d'insertion. Découlant de la proposition de loi du député Eric Ciotti, votée le 26 décembre 2011, ce protocole ouvre la possibilité pour les jeunes de 16 à 18 ans ayant commis des



Charles de Batz de Trenquelléon, directeur général de l'Epide, et Jean-Louis Daumas, directeur de la PJJ.

actes de délinquance, auteurs d'une première infraction ou peu connus de la justice, de réaliser un service citoyen. Il s'agit d'un accueil sous contrat. Sur la base du volontariat, le mineur se voit proposer, dans le cadre d'une mesure de composition pénale, d'ajournement de peine ou de sursis avec mise à l'épreuve prononcée par l'autorité judiciaire, d'effectuer un service citoyen d'une

durée de 6 à 12 mois. Ce dispositif de prévention de la récidive est notamment encadré par des enseignants. Les "volontaires juniors" suivent un emploi du temps adapté : remise à niveau scolaire, apprentissage de la bureautique, formation au code de la route et aux premiers secours. A ce jour, 80% des 18-25 ans qui vont au bout du parcours sont insérés professionnellement. ■

COORDINATION DE LA JUSTICE DES MINEURS

Réunion nationale des magistrats de la jeunesse

C'EST dans le cadre du décret du 9 juillet 2008 qui confie à la DPJJ la coordination des acteurs de la justice des mineurs, que Jean-Louis Daumas, directeur de la PJJ, a initié cette deuxième rencontre avec les conseillers délégués à la protection de l'enfance et les magistrats coordonnateurs. Plus de cent magistrats de la jeunesse se sont retrouvés le 14 mars à Paris autour de Véronique Malbec, directrice des services judiciaires et de Jean-Louis Daumas. Le directeur de la PJJ a abordé la priorité de l'intervention éducative en

milieu ouvert, les établissements de placement, la mise en œuvre de la mesure judiciaire d'investigation éducative, la prise en charge des mineurs isolés étrangers, le suivi éducatif des mineurs détenus, et la question du territoire pertinent pour l'intervention éducative et le travail mené avec les magistrats de la jeunesse. Regina Jensdottir, chef de la division du droit des mineurs au Conseil de l'Europe, a ensuite présenté les lignes directrices du comité des ministres du Conseil de l'Europe et une table ronde "Juge des



V. Malbec et J.-L. Daumas.

enfants et impartialité, une mise en perspective européenne de la décision du Conseil constitutionnel du 8 juillet 2011" qui a réuni magistrats et universitaires. Cette rencontre a permis notamment d'aborder le contexte budgétaire de la DPJJ ainsi que le contrat de service en Epide (voir p.2). ■

GARDE DES SCEAUX ET MINISTRE DÉLÉGUÉE À LA JUSTICE

Christiane Taubira et Delphine Batho nommées Place Vendôme

CHRISTIANE TAUBIRA, garde des Sceaux, et Delphine Batho, ministre déléguée à la justice, ont succédé à Michel Mercier le 17 mai. Née en 1952, Christiane Taubira est professeur de sciences économiques et a été notamment directrice du Conservatoire national des arts et métiers de Guyane. Députée de Guyane réélue à chaque scrutin depuis 1993, elle a aussi siégé au parlement européen de 1994 à 1999 et a été membre de l'Observatoire national de la parité et du Conseil consultatif de la défenseuse des



Passation des pouvoirs, le 17 mai à Vendôme.

enfants. Née en 1973, Delphine Batho, a été présidente de la Fédération indépendante et démocratique lycéenne en 1990, vice-présidente de SOS Racisme en 1992. Auditrice de l'Institut

national des hautes études de sécurité en 2006, elle a été élue députée des Deux-Sèvres en 2007 et vice-présidente du groupe parlementaire socialiste chargée de la sécurité. ■

TROPHÉE Des cinés, la vie ! 2012



© CÉCILE MATHÉY / DPJ / SCORE

CONSTRUIRE une réflexion, ne pas être dans la consommation passive des images, tel est l'objectif de cette opération nationale. Les mineurs visionnent, dans leur structure ou en salle, 12 courts métrages et en débattent après la projection. 600 mineurs représentant 200 structures de la PJJ ont participé et voté. C'est *Dounouia, la vie d'O.* Broudeur et A. Quéré qui a été plébiscité. Le trophée créé au Centre éducatif fermé de Borde-Basse (82) a été remis à la Cinémathèque française à Paris, le 30 mars. ■

3^E PROJET STRATÉGIQUE NATIONAL Les orientations de la DPJJ pour 2012-2014

DE RENNES à Bordeaux, Jean-Louis Daumas, directeur de la Protection judiciaire de la Jeunesse (PJJ) a effectué du 26 mars au 17 avril un tour de France pour présenter aux cadres des neuf directions inter-régionales et de l'Ecole nationale de protection judiciaire de la jeunesse le troisième projet stratégique national (PSN) de l'institution. Aboutissement d'une démarche participative et collective, il constitue le cap et les orientations prioritaires à conduire et à rendre opérationnelles jusque dans les établissements et services. Les quatre axes de la feuille de route de la DPJJ pour 2012-2014 sont : le territoire, cadre adapté à la conduite des réformes et soutien à l'organisation des parcours des mineurs ; la conso-



© LAURELIE ROUSSEL / ENPJJ

Présentation du PSN 3 à l'ENPJJ de Roubaix le 2 avril. lisation de la démarche d'adaptation professionnelle et la valorisation des pratiques ; la garantie du management et le pilotage soutien à la conduite des missions ; le développement d'une politique de ressources humaines au service des missions et des parcours professionnels. Décliné à tous les niveaux (inter-régions, territoires, établissements et services), ce PSN 3 permet d'harmoniser l'ensemble des programmes stratégiques inter-régionaux, projets territoriaux et projets de service. ■

À NOTER

LE CHIFFRE CLÉ

141 000

C'est, en 2011, le nombre de visites recueillies par Avenirs sur www.justice.gouv.fr (Publications/Périodiques).

DU 13 AU 15 JUIN

Rencontres scène jeunesse



© AMÉLIE LE GOUPIL / DIRPJJ SUD

La 12^e édition s'est tenue sur le site départemental de Roussières (Hérault). Une centaine de mineurs sous mandat judiciaire, venant de toute la France, ont participé à des ateliers artistiques et de découverte du patrimoine. Spectacles et expositions présentent le travail éducatif mené toute l'année. Cet événement, organisé par la direction inter-régionale Sud de la PJJ contribue à développer l'action culturelle menée en direction des publics sous mandat judiciaire. www.rencontres-scene-jeunesse.fr

DU 23 AU 24 JUIN

Des saveurs plein Pau !

C'est le Parc des expositions de Pau qui a accueilli les Parcours du goût et plusieurs délégations de mineurs, pour un concours culinaire. Organisé par la direction territoriale de la PJJ Aquitaine-Sud, l'événement est destiné à des adolescents de 13 à 18 ans, représentant les neuf inter-régions de la PJJ. Les 180 jeunes chefs ont 35 minutes pour réaliser une recette devant un jury de professionnels (voir p.6).

ZOOM SUR...

EN IMAGES



Le cinquième volet de la série vidéo "Au cœur de la justice pénale des mineurs", disponible sur le site Internet du ministère de la Justice, propose de suivre le quotidien d'une famille d'accueil en Haute-Marne ainsi que le travail de l'éducatrice de la PJJ qui suit le mineur tout au long de sa prise en charge et l'aide à réaliser son projet individuel d'insertion.

Cette série vidéo propose également six autres sujets : aide à la décision du magistrat, réparation pénale, placement en EPE, activités de jour, placement en CEF, EPM. www.justice.gouv.fr (organisation du ministère / justice des mineurs).

LES FAMILLES D'ACCUEIL EN CHIFFRES



En 2011, le secteur public disposait d'un réseau de 350 familles d'accueil qui ont accueilli 630 mineurs. On comptabilisait 19 unités éducatives d'hébergement diversifié (UEHD), dont 4 dites renforcées, et 25 unités éducatives d'hébergement collectif (UEHC) ayant une mission d'hébergement diversifié.

LE PLACEMENT EN FAMILLES D'ACCUEIL

Bienvenue chez nous

Les familles d'accueil sont l'un des dispositifs que la Protection judiciaire de la Jeunesse propose pour le placement de mineurs ayant commis des actes de délinquance. Dans un cadre autre que le quotidien de ceux à qui ils sont confiés, en poursuivant leur scolarité ou leur formation.

« *J'ÉTAIS INQUIET*, confie Ibrahim*. *Je ne savais pas trop où j'allais atterrir, je n'avais même jamais entendu le nom de la ville où je partais !* ». A 30 minutes d'Orléans (Loiret), une maison où il fait bon vivre. De la lumière, le crépitements d'une cheminée, des rires, le parfum d'un thé à la menthe. Famille d'accueil aux côtés de la PJJ depuis 7 ans, Nadia et Salam Essalhi ainsi que leurs trois enfants partagent, depuis janvier, leur vie avec Ibrahim. C'est le vingtième adolescent que le couple accueille chez lui. « *Nous voulions aider des jeunes en difficultés*, explique Salam. *A l'adolescence, il ne faut pas se tromper de chemin* ». Chaque rencontre est différente. « *On leur apprend des choses et nous recevons d'eux, c'est un échange* », poursuit-il.

Avant, le jeune homme était placé en hébergement collectif, près de chez lui. Le juge a décidé de l'éloigner de sa région pour le protéger. Cela a supposé pour les éducateurs de le changer de lycée pour qu'il puisse poursuivre sa scolarité. « *L'atmosphère est très différente*, constate Ibrahim. *Ici, j'ai toujours quelqu'un à qui parler* ». « *Pour autant, les jeunes ne doivent pas se considérer à l'hôtel !*, précise Nadia dans un généreux sourire. *Ils partagent notre quotidien et participent comme nous aux tâches de la maison. Il faut que ce passage leur apprenne les règles de base*

de vie en société ». Regards complices, piques d'humour, ceux-là semblent s'être bien trouvés. « *Je suis bien tombé !* confirme le jeune homme. *C'est à moi de m'adapter, c'est normal. C'est quand même moi qui débarque chez eux !* ».

Etre famille d'accueil demande un vrai investissement. Les jeunes placés chez Nadia et Salam, quand ils ne sont pas à l'école, en stage ou en formation, profitent avec eux de leurs moments de loisirs. Une balade à vélo, une marche en forêt sont autant d'activités auxquelles ils ne prêtaient aucun intérêt jusqu'alors. Ils en découvrent rapidement les plaisirs. Idem pour les repas, moments de partage et de confidences. « *Il faut surtout avoir du cœur et aimer communiquer*, explique la jeune femme. *C'est un vrai travail mais c'est tellement gratifiant de les voir s'épanouir et réussir* ». Pour preuve, le premier adolescent que la PJJ leur a confié est revenu les voir, trois ans plus tard. « *Il avait trouvé un emploi grâce à son CAP de grutier, un logement et était devenu papa*, raconte Salam. *Ça nous a fait vraiment plaisir* ». Une reconnaissance à laquelle s'ajoutera celle de la PJJ qui leur décernera cette année une médaille pour leur engagement. Un travail complémentaire de celui des éducateurs avec le même objectif : l'insertion sociale et professionnelle des mineurs. « *Ils sont un moyen pour moi*



© CAROLINE MONTAGNÉ / MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DES LIBERTÉS / DIDCOM

Les familles d'accueil partagent leur quotidien

de devenir ce que j'ai envie de devenir », définit joliment Ibrahim.

UN ACCOMPAGNEMENT DES ÉDUCATEURS

C'est l'Unité éducative d'hébergement diversifié renforcé (UEHDR) de Fleury-les-Aubrais, rattachée à l'Établissement de placement éducatif et d'insertion (EPEI) qui a préparé et suit le placement d'Ibrahim. Composée d'un responsable, d'un personnel administratif, de dix éducateurs, d'une psychologue qui voit les mineurs dès leur arrivée et dans les familles, l'UEHDR c'est un réseau de 15 familles (objectif visé 20) et 4 places dans deux foyers de jeunes travailleurs. La résidence éducative (3 studios et 2 chambres) est destinée à l'accompagnement de mineurs vers la semi-autonomie. Elle offre aussi un sas de décompression avant le placement en famille ou en cas de moments de fragilité.

Suite de la page 1

pose aux magistrats
que collectif, ils vivent



lien avec les mineurs qui leur sont confiés.

« Recrutées au niveau local par voie d'affichage ou de presse, les familles ne correspondent pas à des places mais à des problématiques, des démarches d'insertion, explique Dramane Sanon, directeur de l'EPEI. Il faut développer le réseau pour disposer d'une diversité de profils. Par exemple pour certains jeunes, il est préférable qu'ils soient chez une personne seule, pour d'autres, une famille nombreuse sera plus indiquée ».

L'équipe éducative joue un rôle de tiers entre la famille d'origine et la famille d'accueil. Il n'y pas de contacts entre elles. « Il peut y avoir conflit de loyauté, explique Marion Antoine, psychologue. L'adolescent peut se sentir coupable d'être mieux dans sa famille d'accueil que chez lui ». Il revient aux éducateurs de dénouer ces situations. L'accueil de chaque mineur est préparé par deux éducateurs référents. « Nous

rencontrons les jeunes au moins une fois par semaine et tenons la famille d'origine informée de son évolution », précisent Cindy Mendes et Julien Duportal, éducateurs. En lien avec l'éducateur de milieu ouvert, ils mettent en œuvre son projet d'insertion. La plupart est scolarisée ou en formation, les autres sont orientés vers l'unité éducative d'activités de jour (atelier restauration, second œuvre bâtiment et projets avec partenariats locaux). L'UEHDR, disponible 7 jours sur 7, de jour comme de nuit, accompagne les familles tout au long du placement. Entretiens individuels réguliers, réunions d'information, groupes de parole, la communication est permanente. Les familles ne sont jamais seules.

UNE AIDE DANS LEUR PARCOURS

Un lundi de mars, dans une petite commune des Ardennes. Sylvie Wisniewski, infirmière, ne travaille pas aujourd'hui. Elle va s'occuper pleinement d'Enzo*, placé par le juge des enfants à l'Unité éducative d'hébergement collectif (UEHC) de Charleville-Mézières et confié à Sylvie et son mari Norbert. Enzo a passé le week-end au domicile familial, l'occasion pour lui de raconter à Sylvie ce qu'il a fait. « Enzo est le 20^e adolescent que nous accueillons en 8 ans de travail avec la PJJ, explique Sylvie. Avant nous étions bénévoles pour une association et nous recevions pour les vacances des enfants confiés à un orphelinat polonais. Quand cette action a cessé nous avons eu envie de continuer à nous occuper de jeunes en difficultés. Nos enfants étaient grands, nous

avons du temps, c'était le moment idéal ».

De la disponibilité il en faut pour accompagner au quotidien les deux mineurs qui vivent depuis plus d'un an chez eux. Enzo et Marine* vivent maintenant à une dizaine de kilomètres de Charleville-Mézières, et leurs horaires de stage dans la restauration ne correspondent pas toujours à ceux des transports desservant la commune.



La chambre d'Enzo, chez Sylvie.

Alors c'est Sylvie qui fait les conduites. « Nous avons aidé Enzo dans sa recherche de stages, poursuit Sylvie, c'est l'avantage des petites communes, on se fait vite beaucoup de relations ! ». Autre avantage pour les mineurs d'être accueillis en zone rurale, c'est de ne pas perdre tous leurs repères. « Les mineurs qui nous sont confiés viennent de petites communes avoisinantes, ils ne se sentent pas perdus », expliquent Hocine Saidi et Sophie Voulana, éducateurs à l'UEHC. Sylvie n'occulte pas les difficultés. « Il y a parfois des conflits, admet-elle, mais ils trouvent le plus souvent une solution, grâce notamment aux contacts réguliers avec les éducateurs ». De son expérience, Sylvie, bientôt médaillée elle aussi, retient surtout la joie d'être une aide dans le parcours de ces adolescents. ■

* Les prénoms ont été changés.

LA PJJ RECRUTE

DEVENIR FAMILLE D'ACCUEIL

La famille d'accueil veille à l'accueil matériel du mineur à sa santé, à sa sécurité et à son développement intellectuel et physique. Elle doit avoir une disponibilité suffisante et faire preuve de discrétion sur la situation du mineur. Il est également demandé aux familles d'accueil de recevoir les professionnels de la PJJ, chaque fois que cela est nécessaire, et d'informer ceux-ci en cas d'incident ou de difficulté rencontrée.

Le recrutement des familles se fait localement.

Des entretiens et visites au domicile de la famille ont ensuite lieu avec le directeur, le psychologue et les éducateurs du service

Une convention individuelle est établie par l'établissement de la PJJ. Elle définit le cadre général de l'accueil des mineurs et organise les droits et obligations de chacun, en cohérence avec la décision judiciaire. A l'heure actuelle, les familles d'accueil ont le statut de bénévoles. Elles perçoivent une indemnité de 31 € par jour. Ce statut est amené à évoluer dans les prochains mois.

Vous souhaitez devenir famille d'accueil ? Contactez la direction inter-régionale PJJ dont vous dépendez. Vous serez orientés vers le service PJJ de votre département.

IdF/Outre-mer : 01.49.29.28.60

Grand-Est : 03.83.40.01.85

Grand-Ouest : 02.99.87.95.10

Grand-Nord : 03.20.21.83.50

Centre : 03.45.21.50.00

Centre-Est : 04.72.33.06.40

Sud : 05.61.00.79.00

Sud-Est : 04.96.20.63.40

Sud-Ouest : 05.56.79.14.49

À NOTER

CÉLÉBRATION

La formation a 60 ans



2012
marque le
60^e
anniversaire
de la
formation

des acteurs de la justice des mineurs. L'Ecole nationale de protection judiciaire de la jeunesse fêtera l'événement sur le site de l'école à Roubaix (Nord).

En novembre, une journée de célébration nationale reviendra sur l'histoire d'une formation tournée vers l'avenir avec une exposition, la projection de films et des tables rondes.

Les 6 et 7 décembre, deux journées permettront d'aborder la question de la recherche et de la formation dans le champ du travail social avec un regard scientifique.

PUBLICATION

Cahiers dynamiques

Le numéro 52 des Cahiers dynamiques, "L'éducation en milieu fermés" est sorti. Différents auteurs



mettent en perspective des questions sociétales, éducatives, pédagogiques qui découlent des différents dispositifs de prise en charge en milieu fermé (abonnement sur : www.editions-eres.com). Parallèlement à la parution de ce numéro, une journée d'étude se tiendra à l'Ecole nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ), le 13 septembre à Roubaix. Inscriptions à la journée d'étude : jeudi-roubaix@justice.fr

LA CUISINE, VECTEUR D'INSERTION

« Un support éducatif pour élaborer un projet d'insertion »

Catherine CAMBOULIVES, responsable d'unité éducative à Bordeaux

L'UNITÉ ÉDUCATIVE d'activités de jour de Bordeaux dispose d'un restaurant pédagogique où les mineurs dont nous avons la charge peuvent découvrir les métiers de la cuisine et du service en salle. Avec une capacité de 25 couverts, « Le P'tit Creux », qui vient de rouvrir ses portes en mars, accueille le public (habitants du quartier, services de l'Etat et des collectivités territoriales environnantes) pour le déjeuner du lundi au jeudi.

Créativité, technicité, assiduité et ponctualité, la cuisine requiert de nombreuses compétences et constitue un support éducatif très intéressant. Certains adolescents se découvrent un intérêt, une motivation, qui va permettre



© D.R.

de développer un projet d'insertion. A l'heure actuelle, six d'entre eux sont susceptibles d'être orientés vers un certificat de compétence professionnelle ou une formation en apprentissage.

Le restaurant d'application, pour sa première participation aux Parcours du goût

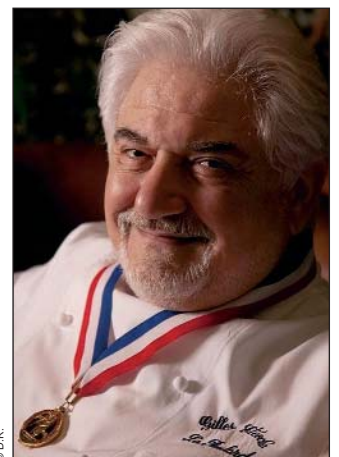
(voir p. 3), organisés cette année à Pau sur notre inter-région Sud-Ouest, les 23 et 24 juin, s'associe à un autre restaurant d'application, « L'auberge » de l'association Saint-François-Xavier de Gradignan. Au total, 8 jeunes et 4 encadrants s'entraînent pour ce concours à réaliser, à partir d'un panier imposé, une recette en 35 minutes devant un jury de professionnels. Ils créeront et animeront, par ailleurs, un stand régional présentant au public nos produits locaux. Très valorisante pour les jeunes, cette manifestation suppose un important travail de la part de l'équipe éducative (préparation des chefs en herbe, organisation, recherche de sponsors). ■

« Il y a de la fraternité dans la cuisine ! »

Gilles ETÉOCLE, chef de La Poularde à Montrond-les-Bains (Loire)

C'EST Térésa Gibert, éducatrice à Saint-Etienne, qui m'a parlé de la PJJ un jour dans mon restaurant. Je suis allé dans son service parler aux jeunes de mon parcours (NDLR : Gilles Etéocle est meilleur ouvrier de France) et les ai reçus chez moi pour un repas et une visite des cuisines. Dans la foulée, j'ai accepté d'être le président du jury des Parcours du goût 2011 (voir p. 3). J'ai passé trois jours d'exception ! L'organisation de cette belle fête a été parfaite. J'y ai vu des adolescents motivés avec des éducateurs formidables, plus qu'impliqués dans leurs missions. C'était très émouvant de les voir travailler leur recette en équipe. Cette cha-

leur, ces applaudissements, j'ai eu plus d'une fois la larme à l'œil. A la fin, l'un des jeunes gagnants est venu me demander s'il pouvait venir travailler chez moi. On a bavardé un peu. Et voilà, il est depuis un an en apprentissage à La Poularde, au sein d'une brigade de 14 personnes et prépare un CAP. C'est bien beau de prêcher l'apprentissage, si les patrons ne s'engagent pas, ça ne peut pas marcher. Je n'oublie pas d'où je viens. Je me suis débrouillé seul, en développant le sens de l'amitié. Il y a de la fraternité dans la cuisine ! C'est donner de l'amour pour en recevoir, une expression de vie qu'ils n'ont souvent pas connue. Et puis,



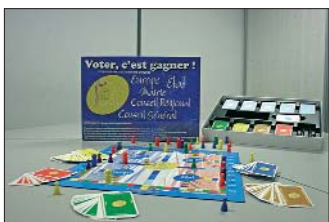
© D.R.

la restauration et l'hôtellerie sont des secteurs qui embaucheront toujours. J'accueille aussi bientôt une jeune fille en stage de découverte. Ce sont les rencontres qui font les destins. Mon épouse et moi sommes très heureux si nous pouvons y contribuer. ■

GRAND-OUEST TROUVER L'ÉQUILIBRE

Onze adolescents, pris en charge par l'UEMO de Laval (Mayenne), ont participé, une séance par semaine jusqu'en février, à une activité " arts du cirque ", organisée en partenariat avec l'Union sportive lavalloise. Prise de risques contrôlée et sécurisée, dépassement de soi, les mineurs se sont essayés à la jonglerie, l'équilibre, la gymnastique et les acrobaties. Une expérience qui leur a permis de travailler la confiance en soi, l'entraide, la concentration et le respect des règles.

SUD-EST LE JEU DE LA SOCIÉTÉ



© J.-R. PINGUET / DIRPJJ SUD-EST

Les mineurs, suivis au STEMO d'Aix-en-Provence, ont réalisé avec l'aide de la Mission locale du pays salonais un jeu de société baptisé " Voter, c'est gagner ". Ce jeu de questions-réponses, financé par des fonds européens, régionaux et départementaux, permet d'acquérir des connaissances sur les institutions et le droit. La Mission locale accompagne les mineurs pris en charge par la PJJ dans leur recherche d'emploi ou de formation et leurs démarches administratives (santé, mobilité, logement).

GRAND-EST DES BULLES EN CELLULES

Dix mineurs, incarcérés au quartier des mineurs de la Maison d'arrêt de Metz, ont réalisé, du 13 au 18 février,

une planche de bande dessinée, avec l'aide d'une éducatrice du STEMO de Metz et la coordonnatrice de la cyberbase de la maison d'arrêt. Pendant une semaine, ils ont appris à utiliser un logiciel de création. Chacun a fait travailler son imagination et produit une BD qui sera publiée dans le journal interne de la maison d'arrêt.

SUD ADDICTIONS EN QUESTIONS

Quatre mineurs, suivis par les STEMO de Montauban et d'Albi, ont participé, en février, à une semaine de sensibilisation sur les addictions. Deux éducatrices stagiaires ont mobilisé des partenaires locaux (ANPAA du Tarn-et-Garonne, service prévention jeunesse du Conseil général). Débats, jeux interactifs, création artistique, les mineurs ont reçu une information pédagogique et ludique. Cette action a associé les familles des adolescents, invitées à une restitution des ateliers le dernier jour.

ILE-DE-FRANCE/OUTRE-MER BREVETS MAHORAIS

Dans le cadre d'un cycle découverte des métiers de la mer, les mineurs suivis à l'UEAJ de Mamoudzou (Mayotte) ont effectué un stage « Initiation maritime ». Pendant une semaine, avec le concours de formateurs de l'école maritime, les jeunes ont suivi des cours de natation et participé à des exercices de survie en mer et de matelotage. Ils ont également visité l'école et échangé avec des élèves. A l'issue du stage, les sept adolescents ont obtenu leur brevet de natation et un certificat délivré par l'école maritime.

SUD-OUEST EN SELLE !

Cinq mineurs, suivis par l'UEMO de Saintes (Charente-Maritime), se sont retrouvés aux Haras nationaux de la ville, trois heures par semaine du 25/01 au 15/03, pour découvrir les métiers du monde équestre. Maréchal-ferrant, palefrenier, métiers du cuir et soins à l'animal, tous les aspects du milieu hippique ont été expliqués par des professionnels. Ce partenariat, qui découle de la convention signée entre la DPJJ et les Haras nationaux en 2008, est voué à être pérennisé, sous la forme de stages.



© UEJMO SAINTES

CENTRE-EST PARTENAIRE OLYMPIQUE MÉDAILLÉ

Le président du Comité départemental olympique et sportif de l'Isère, Jean-Luc Blanchon, a reçu la médaille de la PJJ le 22 mars. Particulièrement investi lors de l'édition 2010 du Challenge Michelet, il a donné accès aux stades et équipements sportifs et ouvert les portes des fédérations sportives aux mineurs et à leurs éducateurs. Son engagement se poursuit avec, en juin, le projet " A chacun sa montagne - Chartreuse 2012 ". Un événement sportif auquel participent 15 équipes de la PJJ dans le cadre des épreuves ou de la logistique.

GRAND-NORD 1 KM À PIED...

Une centaine de jeunes et une trentaine de professionnels se sont réunis, le 13 mars, dans la forêt de Saint-Gobain. Seize établissements de la direction territoriale Somme-Aisne étaient au rendez-vous pour cette 6^e édition de la marche de nuit organisée par l'EPEI de Laon. Jean-Louis Dumas, directeur de la PJJ, avait fait le déplacement pour soutenir les adolescents qui s'apprêtaient à parcourir 40 kilomètres. Signe du récent partenariat avec l'Epide de

Saint-Quentin (Aisne), un volontaire junior de cet établissement a également participé à l'événement (cf. p. 2).

CENTRE BRÛLER LES PLANCHES

L'UEAJ de Saint-Jean-le-Blanc (Loiret), en partenariat avec l'association " Vivre et l'écrire - formations animations ", le théâtre de l'Eventail et le théâtre de l'Antidote, a participé à la création d'une œuvre collective. Onze mineurs pris en charge ont écrit des scénarii, les ont mis en scène et ont joué leurs saynètes avec des masques fabriqués par leurs soins. Dépassant leur trac, les jeunes comédiens d'un soir ont déclenché les rires du public et reçu des applaudissements nourris. ■

Glossaire

ANPAA : agence nationale de prévention en addictologie et en alcoologie

DPJJ : direction de la protection judiciaire de la jeunesse

EPEI : établissement de placement éducatif et d'insertion

EPIDE : établissement public d'insertion de la Défense

STEMO : service territorial éducatif de milieu ouvert

UEAJ : unité éducative d'activités de jour

UEMO : unité éducative de milieu ouvert

MARYLINE PARMAKSIZIAN, AVOCATE SPÉCIALISÉE DANS LA DÉFENSE DES MINEURS

Plaidoirie en mode mineurs

Depuis 1997, Maryline Parmaksizian assure la défense des mineurs devant les tribunaux des Bouches-du-Rhône.

« J'AI TOUJOURS VOULU défendre ceux qui me semblaient devoir être protégés. Le métier d'avocat s'est imposé naturellement », explique Maryline Parmaksizian d'une voix ferme. « Ma spécialisation mineurs est venue dans un second temps. Selon moi, le mineur est un justiciable, mais c'est un justiciable particulier. De par son statut spécifique lié à son âge, sa défense doit être abordée d'une façon différente de celle d'un majeur. Il faut

avoir en tête les conséquences qu'aura la décision du juge sur son avenir ».

Sans s'apitoyer, mais avec une authentique empathie, la professionnelle détaille pourquoi sa préférence est allée vers les plus jeunes. « Même au bout de quinze ans d'exercice, je suis toujours frappée de constater combien les outils intellectuels, sociaux, familiaux manquent à ces adolescents. L'absence du père, la violence comme mode de communication, le désintérêt pour l'école, la fascination de l'argent... il n'est pas rare que ces mineurs cumulent les handicaps ».

Le choix de Maryline Parmaksizian s'est confirmé

au sein du groupe des avocats pour enfants du barreau de Marseille, un cercle fondé en 1990 qui compte aujourd'hui 180 membres.

« Peu de temps après avoir prêté serment, j'ai adhéré à cet espace d'échanges, de réflexion et d'actualisation des connaissances, dédié aux avocats spécialisés dans la défense des mineurs ». Une aide précieuse, lorsque l'on sait les difficultés rencontrées au quotidien par ces professionnels. « La

contrainte majeure est que les adolescents participent rarement à l'élaboration de leur propre défense, poursuit l'avocate. Une attitude liée à leur méfiance à l'égard des adultes. Nous sommes assimilés à l'institution judiciaire, au même titre que le juge ou l'éducateur. Ils me voient parfois comme un adversaire ». Bien souvent, les jeunes qu'elle représente refusent ou ne sont pas en mesure de verbaliser. « Pourtant, me livrer des éléments de leur parcours, de leur environnement familial et social, pourraient, sans excuser le délit commis, permettre de comprendre pourquoi et comment il est survenu ».

«
Comprendre
pourquoi
»



© JEAN-ROMAIN PINGUET / DIRPLU SUD-EST

Pour préparer son intervention, Maryline Parmaksizian a accès au dossier unique de personnalité qui regroupe les éléments nécessaires à l'éclairage du magistrat dans sa prise de décision. « Il arrive que les familles m'apportent des éléments de réponse mais tout est très confus pour elles et pour les mineurs. Si les éducateurs ont déjà expliqué en amont du jugement les modalités de la procédure dont fait l'objet le jeune, il faut souvent que je réexplique celles-ci, le vocabulaire judiciaire, le rôle de chaque acteur etc. ».

Une fois ces précisions apportées et la confiance établie, Maître Parmaksizian peut définir un axe de défense. « Mon objectif est de proposer une anticipation cohérente de l'avenir du mineur jugé ». Elle recherche toujours un juste équilibre entre le nécessaire amendement et la protection des chances de réinsertion du mineur. Une posture qui puisse offrir au magistrat une vision globale de la situation du mineur. Faisant fi des difficultés, Maryline Parmaksizian est toujours motivée. « Pour eux, nous devons tenir bon ». ■

